

ABONNEMENT

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8
Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur le poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 2 AVRIL

CHRONIQUE GÉNÉRALE

LA MAJORITÉ MINISTÉRIELLE

Nous avons, en dépit de prévisions pessimistes, pensé que le cabinet triompherait de la difficulté créée par la demande des crédits déposée par M. Dauphin. Capitulations de la majorité, tergiversations burlesques de la commission, concessions du gouvernement devaient aboutir à un sauvetage des portefeuilles compromis.

D'après notre évaluation, le ministère trouverait près de cent voix de majorité. Nos prévisions étaient fondées.

Aujourd'hui, après le résultat du vote, nous entendons émettre des pronostics optimistes sur la consolidation du ministère Goblet. On lui assure une durée de six mois et plus ; c'est beaucoup, ce nous semble. Le ministère Goblet a bénéficié, en effet, de la trêve de Pâques. Les opportunistes, ses adversaires, n'ont point voulu le renverser sur une question incidente ; ils ont redouté une crise ministérielle à la veille des vacances. A contre cœur, ils ont donc soutenu le cabinet.

L'extrême gauche qui forme l'un des appuis ministériels s'est retournée contre le cabinet. En sorte que l'on peut conclure qu'une partie de l'ancienne majorité de coalition acquise au cabinet a été perdue.

Le gouvernement nous paraît plus faible que jamais, au lendemain de sa victoire à la Pyrrhus.

On assure que M. Dauphin sera obligé bientôt de remettre sa démission. Il sait que la Chambre lui est très hostile, malgré les apparences du vote d'avant-hier.

Il est bien entendu que le sénateur d'Amiens ne s'en irait pas les mains vides. M. Dauphin serait nommé président de la Cour des comptes, en remplacement de M. Belhmont, à qui l'état de sa santé ne permet pas de continuer ses fonctions.

EXPULSION

On télégraphie de Pagny-sur-Moselle, le 1^{er} avril :

« Un arrêté d'expulsion a été notifié hier soir, à dix heures, à M. Antoine, par un inspecteur de police.

» Le député de Metz a été reconduit à la frontière par le train de minuit.

» M. Antoine désire que les journaux français n'accompagnent cette nouvelle d'aucun commentaire.

M. Antoine est arrivé hier à Nancy. Cette expulsion n'empêchera pas M. Antoine de siéger au Reichstag. Il passera par la Belgique pour se rendre à Berlin, car le territoire allemand ne lui est pas interdit.

LA COMMUNE

La séance du Conseil municipal de Paris a été consacrée mardi à la discussion d'une proposition de M. Longuet, tendant à blâmer le gouvernement d'avoir dissous le Conseil municipal de Marseille, celui-ci ayant suspendu ses séances, à l'occasion de l'anniversaire du 18 Mars. Cette proposition avait été renvoyée à une Commission. Son rapporteur, M. de Ménorval, a fait un éloge de la Commune. Selon lui, l'insurrection du 18 mars a été un grand mouvement populaire. Cela est absolument faux.

Le 18 mars a été l'œuvre d'une minorité de bandits opprimant, comme le font toujours les révolutionnaires, la majorité de la population parisienne. La Commune a commencé par l'assassinat des généraux Leconte et Clément Thomas. Elle s'est terminée par l'assassinat des otages.

Du 18 mars au 20 mai, Paris a eu à sa tête des gens élus par une infime minorité d'électeurs, pas même le quart des inscrits. Ce sont ces personnages sans mandat qu'on a voulu opposer à l'Assemblée nationale nommée par la France entière.

Le rapport de M. de Ménorval et la discussion à laquelle il a donné lieu au Conseil municipal montrent ce que deviendra la

France lorsque, par la faiblesse de ceux qui pourraient encore se défendre, on l'aura de nouveau livrée aux communards.

A Saint-Ouen, le Conseil municipal a voté, par 11 voix contre 2, des félicitations au Conseil municipal de Marseille et un blâme au gouvernement.

Le conseil des ministres a décidé que le Conseil municipal de Saint-Ouen sera dissous.

EXPORTATION DU SOL FRANÇAIS

Si nous avions l'esprit plus chercheur et surtout plus industriel, dit l'industriel Elbeuvien, il n'est pas un seul point de notre territoire, si riche et si fécond, que nous n'examinerions avec soin pour en tirer parti. Sous ce rapport, les Allemands devraient nous servir d'exemple.

Pendant l'invasion de 1870, des Prussiens faisant partie d'un détachement envoyé en éclaireurs dans la direction de Thuit-Hébert, remarquèrent sur la lisière de la forêt de l'Etat une terre d'aspect noirâtre, dont l'un d'eux, ayant des connaissances en chimie, prit un échantillon. Les années se passèrent ainsi sans qu'il y prît une attention particulière ; mais en le retrouvant sous ses yeux, il l'analysa, et après s'en être procuré une certaine quantité, il constata que cette terre noire donnait des produits céramiques aussi remarquables par leur blancheur éclatante que par leur résistance exceptionnelle. Depuis quelque temps déjà, ces essais de laboratoire sont transformés en une vaste exploitation industrielle.

Sous le couvert de noms français, MM. les Allemands sont actuellement demandeurs de concession du sol de la forêt, où se trouve cette terre noire, et l'importance de l'extraction qu'ils se proposent d'en faire est telle qu'on parle de la création d'un chemin de fer de Decauville pour transporter les wagons de terre noire de Thuit-Hébert, d'où ils seront dirigés sur l'Allemagne. Et dire qu'il y a là sans doute une fortune à réaliser et que nous autres Français, habitants du pays, nous avons passé maintes fois à côté, dans nos excursions en forêt, et que ce sont des

Allemands qui, ne pouvant la conquérir, vont emporter chez eux cette riche terre de France, qu'ils vont convertir en produits industriels, dont notre marché national sera ensuite inondé !

IL FAUT S'ATTENDRE A TOUT.

La neutralisation de l'Alsace-Lorraine, lancée dernièrement comme un ballon d'essai, n'a rencontré en France que de rares adhésions. Tout le monde a compris que là n'était pas la solution du conflit pendant entre la France et l'Allemagne. M. de Bismarck lui-même s'en rend parfaitement compte, si l'on en croit une conversation qu'il aurait eue avec un personnage politique belge et que rapporte le journal *la Meuse*. Les paroles prêtées au chancelier en cette circonstance sont trop conformes à ses habitudes de précision et de réalisme, pour qu'on ne doive pas les considérer comme authentiques.

« L'Alsace-Lorraine, État neutre, est une illusion dangereuse, aurait dit M. de Bismarck, et c'est là ce qui m'a fait renoncer à ce moyen. La neutralité ne peut être maintenue que si la population est bien résolue à conserver une position neutre et au besoin à prendre les armes pour la défense de sa neutralité.

» Ainsi ont fait et font encore la Belgique et la Suisse, qui n'auraient pas eu et n'ont pas besoin, vis-à-vis de nous, de cette défensive. Leur neutralité a été respectée et le sera encore, parce que ces deux pays veulent rester des États neutres.

» Je ne puis pas supposer la même volonté à l'Alsace-Lorraine. Il faudrait s'attendre plutôt à ce que les éléments français très puissants qui subsistent encore dans ce pays et restent liés à la France par leurs sympathies et leurs souvenirs décidassent, à un moment donné, cet État neutre, dans le cas d'une nouvelle guerre franco-allemande, à se rattacher de nouveau à la nation française. La neutralité de l'Alsace-Lorraine ne serait qu'un leurre, nuisible pour nous, tandis que la France en profiterait.

16 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA COMTESSE MADELEINE

Par M. DU CAMFRANC

Le lendemain, sous les rayons du soleil de midi, le pays avait entièrement changé. Madeleine sourit cependant à ce sol inculte, à ces maigres buissons, à ces files de sapins, dont les cimes se découpaient sur le ciel vague de légers nuages. C'était la plaine stérile, la grande sablonnière du Brandebourg. Rien n'est plus triste, rien n'est plus désolé. On dirait des dunes, comme au bord de la mer.

Quelques moulins dressaient à l'horizon leurs ailes agitées ; çà et là un donjon féodal mirait ses tours dans les eaux de la Sprée. Puis, il y eut un arrêt dans la marche du train. Madeleine aperçut une forêt de cheminées, de toitures rouges, de coupoles, de clochers, et son mari lui prenant la main lui dit doucement :

— Nous touchons au but... Voici Berlin !

Un landau découvert les attendait à la sortie de la gare, et, dans le bercement de la voiture en marche, Herbert et Madeleine passèrent la Sprée sur un de ces ponts en bois massif, construits pour supporter le poids des régiments et des

canons ; ils franchirent la porte de Brandebourg, dont un groupe de la Victoire surmonte le fronton ; puis le landau parcourut lentement l'Unter den Linden, ce célèbre boulevard de Berlin où se dressent les statues des grands hommes de guerre. Ils sont tous là, en marbre, et ces groupes guerriers, se détachant en relief sous les sombres arceaux de tilleuls, font bien de l'Unter den Linden une espèce de musée historique et de voie triomphale. Des centaines de victorias, de calèches, de coupés sillonnaient l'avenue d'un perpétuel flux et reflux d'équipages. Le mouvement était incessant, de la porte de Brandebourg à la place de l'Opéra, ornées de muses et de dragons.

Le jeune lieutenant de Jörn-Brabourg, assis près de sa femme, relevait le front avec le sentiment qu'on les regardait. Il voyait, en effet, les yeux de la foule se fixer avec une admiration réelle sur le délicieux visage de Madeleine ; mais il triomphait surtout, lorsque cette admiration se marquait sur la physionomie de ses camarades, les lieutenants et les capitaines de la garde royale, qui, assis devant les confiseries, buvaient du punch ou prenaient des glaces. L'équipage filait toujours, laissant voir, comme dans une apparition, le clocher de Sainte-Hedwige, celui de l'église française, le palais des ambassades, et la maison du roi, avec ses marches de granit.

Madeline attachait sur son mari ses yeux

brillants d'amour et de reconnaissance. Elle allait vivre au milieu de cette capitale, de ce luxe. Elle ne savait comment exprimer sa gratitude, lorsque le cocher, tournant au grand trot, franchit une cour sablée, et vint s'arrêter au pied d'un perron surmonté d'une rampe en fer ouvragé d'un merveilleux travail. C'était l'hôtel loué par Herbert. Il descendit du landau, tendit la main à Madeleine, et la serrant avec tendresse, il entraîna sa femme vers le luxueux logis.

La jeune comtesse regardait et répétait :

— C'est trop charmant ; c'est une folie... vous me gênez... Comment vous aimerais-je jamais assez ?

Le tapissier, auquel on avait donné carte blanche, n'avait rien épargné. C'est la coutume en Allemagne d'enguirlander de fleurs et de feuillages les portes et la rampe de l'escalier pour fêter l'arrivée d'une jeune mariée, et c'était, dès le vestibule, un parfum de résédas, d'héliotropes et de roses ; un air embaumé enfermé dans de riches tentures. Un vitrail aux verres de couleur éclairait le large escalier, garni d'un épais tapis ; une lanterne japonaise descendait du plafond devant une volière aux barreaux d'or, placée dans un angle du vestibule, au milieu d'un feuillage de verdure, et où voletait des oiseaux rares. Le salon était d'une richesse extrême avec ses meubles Louis XV, ses bibelots anciens, authenti-

ques, et, dans la salle à manger, aux meubles de chêne sculptés, et aux fenêtres ouvertes sur les Tilleuls, un repas délicat était servi. Couvert à deux, ils se mirent à table. Au dessert, Herbert fit signe au majestueux valet, cravaté de blanc, de se retirer ; lui-même prit plaisir à servir Madeleine, et ce furent de charmants enfantillages, comme les aiment les jeunes mariés.

— Vous verrez, Madeleine, disait Herbert, avec un radieux sourire, vous verrez comme nous serons heureux en dépit de ceux qui nous ont voués au malheur. Ne songeons point à leurs menaces ; mais ouvrons notre logis au soleil, aux amis, à la gaieté. Autour de nous tout sera joie, harmonie, plaisir des yeux. Vous ne rencontrerez pas une épine sur votre chemin ; jamais je n'aurai la lâcheté de vous coûter une larme. Tous vos désirs seront des ordres. Que voulez-vous, Madeleine, ma femme chérie, que pourrai-je ingénier pour vous faire sourire ?

Il s'était assis près d'elle sur un pouf bas ; il était presque à ses genoux.

— Dis-moi, que veux-tu, Madeleine ?.. Si tu pouvais savoir à quel point tu m'es chère ! Que ne peut-on ouvrir un cœur comme les feuillets d'un livre ! Ce que tu lirais dans le mien te donnerait confiance.

Il parlait avec sincérité, et la jeune femme le regardait, souriante et fière de se sentir toute

Voilà pourquoi ces territoires sont et resteront incorporés à l'Allemagne. Leurs places fortes sont un puissant rempart contre nos voisins de l'Ouest, et elles reculent de plusieurs journées de marche le point de départ d'une agression, si quelque jour la France, soit avec l'aide d'alliés qu'elle se serait acquis, devait nous jeter le gant encore une fois.

Croyez-vous à l'imminence d'une guerre soit à l'Est, soit à l'Ouest? aurait demandé le même personnage belge, et le chancelier lui a répondu :

« — Il y a deux mois, je l'appréhendais fort; aujourd'hui, non; mais, vous le savez, il faut toujours se défier de l'imprévu. Qui aurait dit, il y a quelques années, que le Pape et moi deviendrions de fidèles alliés? En politique, on doit s'attendre à tout... Il y a toujours par-ci par-là un Bulgare quelconque qui peut vous tomber sur la tête! »

Oui, il faut s'attendre à tout, et se tenir prêt à tout. Aucun problème politique ne reste sans solution, et c'est habituellement l'imprévu qui joue le plus grand rôle dans les affaires les plus embrouillées.

(Progrès militaire.)

Le rédacteur en chef de la *Gazette de Moscou*, M. Katkof, vient d'être mandé par le Czar à Saint-Petersbourg. La nouvelle de ce voyage devait nécessairement causer de l'émotion en Europe.

La *Gazette de Moscou*, dont nous avons cité maintes fois les articles, n'a tenu aucun compte des notes officieuses ou même officielles publiées dans les journaux de Saint-Petersbourg, qui désapprouvent, au nom de M. de Giers, les attaques publiées contre l'Allemagne, et elle continue à protester contre le renouvellement possible de l'alliance des trois empereurs.

Avant-hier encore, la *Gazette de Moscou* ne se contentait pas de critiquer les Russes amis de l'Allemagne, elle les plaisantait en termes très vifs et s'efforçait de détruire ce qu'elle appelle la légende de la suprématie militaire allemande.

« La peur des ulhans prussiens de 1870 s'est transformée, dit-elle, en cette légende de la supériorité de la cavalerie prussienne sur la cavalerie des autres nations sous tous les points de vue.

« On a oublié que la même cavalerie a manqué de laisser sortir Bazaine de Metz, qu'elle a ignoré la marche du Nord de toute une armée de Mac-Mahon, que le jour du combat près Gravelotte, l'incomparable cavalerie allemande ne savait même pas où se trouvait l'ennemi : était-ce au nord ou à l'orient du bivouac allemand? »

« On a lancé et répété jusqu'à présent la fable concernant la découverte d'un plan de campagne contre la France qu'aurait présenté M. de Moltke lors de la mobilisation, et que ce plan a été exécuté jusque dans ses détails. Cette fable n'a pas pu être « déracinée » par la description comique de la guerre de 1870.

« Il est indiscutable que les généraux

puissants sur celui qui l'aimait. L'ivresse des hauteurs, cette atmosphère de luxe et d'écœufs, où les cerveaux les mieux équilibrés perdent parfois la sagesse, la grisait un peu. La pensée qu'elle était comtesse, qu'elle jetterait aux yeux de la foule la poudre d'or du patrimoine d'Herbert, lui mettait une teinte rosée sur les joues, et elle riait d'un air ravi à cette idée que cette fortune lui appartenait; que tous ces meubles anciens, ces étoffes de soie, ces ivoires, ces bronzes, ce grand luxe du salon de réception, ce confortable de la salle à manger, cette distinction du vaste escalier, que tout cela c'était son hôtel! Cette réalité lui semblait un songe; elle avait besoin de poser ses doigts chargés de bagues sur les cristaux, sur l'argenterie massive pour se dire : Tout cela est à moi... Est-ce possible?...

— Merci... merci, répondait-elle à son tour... Oh! oui, mon Herbert, j'ai confiance dans votre cœur. Je sais y lire comme si les feuillets en étaient ouverts... Moi aussi je vous aime de toute mon âme.

Elle s'approcha de la fenêtre. A travers les trouées du feuillage, dans le ciel bleu, elle aperçut le soleil aux rayons de pourpre, les passereaux voletaient dans les tilleuls; le mouvement des voitures continuait sur le boulevard; et, longtemps, elle se laissa bercer par ce murmure de la foule agitée et de la brise sur les feuilles. Elle avait

prussiens de 1870 ont montré beaucoup de savoir et des facultés de commandement; mais on a oublié que la plupart de ces généraux n'existent plus et que ceux qui restent ont vieilli de dix-sept ans.

« Ils n'étaient pas jeunes déjà en 1870 et aujourd'hui ils sont devenus aussi ramollis que les généraux de la campagne de 1806. »

Nous ne tarderons pas à savoir quel sera le résultat de l'entrevue de Katkoff avec le Czar.

ÉTRANGER

ITALIE. — La médaille de valeur militaire vient d'être décernée aux SOLDATS MORTS dans les combats de Dogali.

Les médailles, vaillamment gagnées par ceux qui sont tombés là-bas en combattant pour leur pays, seront remises à leurs familles.

Nous devrions vraiment emprunter à l'Italie ce touchant usage et rendre à nos soldats morts sur le champ de bataille un suprême honneur en les décorant.

RUSSIE. — Le bruit a été répandu par le *Standard* qu'une nouvelle tentative avait eu lieu contre l'empereur de Russie.

L'ambassade russe n'en avait reçu avant-hier aucun avis. Hier encore, les dépêches de Saint-Petersbourg persistaient à démentir tout attentat contre le Czar.

L'Agence Reuter persiste de son côté à affirmer qu'un attentat contre le Czar a été commis le 29 mars dans le parc de Gatchina par un officier qui a été arrêté. L'Empereur n'a pas été atteint, quoique l'officier ait tiré de très près.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 1^{er} avril.

La plupart des primes négociées dans le mois ont été levées et les vendeurs débordés procèdent à des rachats précipités : 3 0/0, 81.30; 4 1/2 0/0, 109.85.

Les actions du Crédit Foncier ont maintenu leurs plus hauts cours à 1,382.

On annonce pour les premiers jours d'avril une souscription publique à 50,000 obligations des chemins de fer départementaux, intérêts et amortissement garantis par l'Etat. Ces obligations émises à 337.50 rapportent 15 fr. par an et seront remboursables à 500 fr.

L'action de la Société Générale a un excellent courant d'affaires au cours de 470.

Les obligations de la compagnie des Moulins à vapeur du Havre et d'Anvers émises à 285 fr. rapportent 15 fr. par an et sont remboursables à 500. Ces conditions sont des plus avantageuses. Aussi bien que les versements en espèces ne soient pas encore acceptés, serait-il prudent d'envoyer dès maintenant les souscriptions au siège social, 108, rue Saint-Honoré.

L'action Saphira est cotée à Londres avec 8 ou 10 francs de prime, soit 35 fr. environ. Malgré l'interruption partielle résultant des grands travaux exécutés dans les Mines de la compagnie, l'extraction de février dernier est estimée à 20,600 francs.

Le Crédit Foncier Luxembourgeois est en liquidation. Les obligataires ont constitué un comité de défense dont le siège est établi 22, rue Le Pelletier.

Nombreuses demandes sur les polices A B de l'Assurance Financière.

placé son bras sur celui de son mari; leurs cœurs avaient un battement tumultueux; et, tout à coup, deux grosses larmes jaillirent des yeux de Madeleine et coulèrent lentement sur ses joues. Ces larmes-là sont les perles précieuses de la jeunesse et du premier, de l'unique amour. Qu'elles coulent, qu'elles coulent avec abondance, car l'heure arrive bien vite où les perles sont dissoutes. (A suivre.)

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 2 et Dimanche 3 avril,

L'AFRICAIN, grand opéra en 5 actes, musique de Meyerbeer.

Lundi 4 avril,

GRAND CONCERT ANNUEL

Donné au bénéfice du Dispensaire des sociétés de secours mutuels d'Angers, avec le gracieux concours de M^{lle} Guilbert, première d'opéra; M. Neveu, première basse; M. Guillemot, baryton; M. Bailly, premier ténor; M. Moreau, comique; M. Weber, violoncelliste; M. Gorin, flûtiste; la Société Sainte-Cécile et la musique du 135^e de ligne.

Cirque-Théâtre d'Angers.

Dimanche 3 avril.

Au bénéfice et pour les adieux de M. LERPIN, 1^{er} comique. Les MOUCHARDS, drame nouveau en 8 actes. GRAND CONCERT auquel M^{lle} Guilbert, M. Neveu, Nury et Duchâteau prêteront leur concours. Les Deux Pécheurs et la Belle-mère, opérette-bouffe en 1 acte, de M. Verrier, musique de M. Laflotte.

L'action de Panama est fort recherchée à 407. Nos chemins de fer conservent une grande fermeté.

Nouvelles militaires.

LE JEU

La funeste passion du jeu vient de faire encore une victime.

Un jeune capitaine de cavalerie, sortant du rang, un des premiers de la division d'élèves-officiers 1876-1877, promu trésorier au choix hors tour dans des conditions exceptionnellement heureuses, se constituait prisonnier mardi matin à la gendarmerie de sa garnison, et avouait qu'il avait perdu au baccarat une dizaine de mille francs que contenait la caisse de son régiment.

Le conseil de guerre examinera les motifs qui ont poussé cet officier à disposer des fonds dont il était le comptable. Nous nous abstenons donc de tout commentaire.

Cependant, il est de notre devoir d'attirer sur les faits de ce genre, heureusement très rares, l'attention du ministre de la guerre.

Il importe d'interdire le jeu par tous les moyens, afin d'arracher de l'abîme les jeunes gens qu'un entraînement irréflectif y pousse fatalement.

Il y va de l'avenir et de la dignité de notre corps d'officiers.

CHAUSSURE DE LA TROUPE

Une instruction ministérielle du 42 mars régleme le port des brodequins et de la chaussure dite de repos; elle complète la circulaire du 28 mars 1885, relative aux brodequins.

Tous les hommes du service actif seront pourvus d'une paire de chaussures de repos, composée du soulier avec la guêtre blanche; il recevra, en outre, à son entrée en service, deux paires de brodequins. La meilleure prendra le nom de chaussure n° 4 ou de réserve; elle ne sera portée que dans les revues spéciales en tenue de campagne et une ou deux fois par mois, lorsque l'ordre en sera donné. La paire n° 2 sera seule portée dans le service journalier et, par conséquent, devra être seule usée.

En temps de paix, le soulier sera porté dans la caserne et en ville, en dehors du service, avec la guêtre de toile. Pour la saison d'hiver on utilisera l'ancienne guêtre en cuir, en attendant le résultat des essais qu'on va entreprendre avec une guêtre en drap.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

On lit dans le *Ralliement* d'Angers :

« M. le capitaine de Place. — On nous annonce que M. le capitaine de Place est envoyé en Afrique, avec le même grade, aux compagnies de discipline. »

Renseignements pris, le fait est absolument faux et il est à croire que le *Ralliement* a voulu plaisanter.

Envoyer aux compagnies de discipline un officier de cavalerie! Mais c'est un comble.

De grâce, cher confrère, dans votre intérêt, ne publiez pas de bourdes semblables. Les compagnies de discipline sont des compagnies d'infanterie commandées par des officiers de cette arme.

Un vol assez important a été commis dernièrement au préjudice de M. Gaschet, menuisier, place du Marché-Noir.

Depuis quelque temps, celui-ci s'était aperçu qu'un de ses ouvriers passait beaucoup de temps à faire les courses qui lui étaient confiées, pendant que son patron travaillait en ville.

En faisant le relevé de ses comptes, M. Gaschet trouva un déficit de près de 900 fr.

Les soupçons se portèrent naturellement sur cet ouvrier, qui depuis a quitté Saumur sans avertir personne, pas même sa famille, et dont les dépenses exagérées et la conduite très peu régulière avaient attiré l'attention de plusieurs fournisseurs.

On suppose que la fréquentation d'un ouvrier serrurier lui servit beaucoup pour s'initier aux secrets des serrures et aux moyens pratiques de les crocheter.

Il devait employer à cet ouvrage des outils à moulures qui lui permirent avec quelques

coups de lime d'ouvrir un placard renfermant la clef de la chambre de M. Gaschet. Muni de cette clef, rien ne lui était impossible.

La police est informée de ce vol et poursuit son enquête. Le signalement de cet ouvrier menuisier doit être envoyé dans toutes les directions et amènera la découverte du voleur.

MUSIQUE DES ÉCOLES COMMUNALES

Dimanche 3 avril, à l'occasion de la fête des Récollets, la musique des écoles communales exécutera, à 3 heures 1/2, dans le Jardin des Plantes, les morceaux suivants :

- 1^o Vive la France, pas redoublé... MAILLOCHAUD
- 2^o Les Dragons de Villars, fantaisie. MAILLART
- 3^o France, chœur... LAURENT DE RILLÉ.
- 4^o La Grotte de Calypso, fantaisie. AMOURDREU
- 5^o Hop! Hop! polka... ZIEGLER

LA LOI SUR LES CÉRÉALES

Le *Journal officiel* a publié le texte de la loi portant relèvement du tarif des douanes en ce qui concerne les céréales étrangères.

En vertu de cette loi, les froments, épeautres et méteils en grains paieront 5 fr.

Les grains concassés des mêmes farines, les farines et les boulangers contenant plus de 40 0/0 de farine paieront 8 fr.

L'avoine paiera 3 francs.

Le biscuit de mer, les semoules en gruaux, les grains perlés ou mondés, les semoules en pâte et les pâtes d'Italie, les sagous, sables et féculs exotiques seront taxés à 8 fr.

L'unité sur laquelle portent les nouveaux droits est de 400 kilogrammes.

Dans les circonstances exceptionnelles et quand le prix du pain s'élèvera à un taux menaçant pour l'alimentation publique, le Gouvernement pourra, en l'absence des Chambres, suspendre en tout ou en partie les effets de la présente loi, par un décret du Président de la République, rendu en conseil des ministres.

Dans ce cas, la mesure prise par le Gouvernement devra être soumise à ratification aussitôt les Chambres réunies.

Dans tous les chefs-lieux des cantons et les communes ayant plus de 4,500 habitants, les municipalités feront publier et afficher à la mairie, dans les huit premiers jours de chaque mois, les cours des blés et farines sur les marchés du département pendant le mois précédent.

CONSEIL DE GUERRE DU 9^e CORPS

Le Conseil a, dans son audience d'avant-hier, condamné à cinq ans de prison le nommé Émile Fourmanoier, soldat au 2^e régiment de pontonniers, à Angers, prévenu d'outrages par paroles, menaces envers un supérieur, rébellion sans armes envers la force armée, abandon de son poste étant de faction.

A la même audience, le nommé Joseph Tartarin, cavalier au 42^e cuirassiers, à Angers, a été condamné à trois ans de prison pour vol d'une somme de 16 fr. au préjudice d'un de ses camarades.

GENNES-SUR-LOIRE. — On écrit de la commune de Gennes :

« Dimanche, M. A Bouchard, délégué départemental, a fait une conférence publique sur les maladies parasitaires de la vigne, à la mairie, sous la présidence de M. le maire de Gennes, assisté de M. Baudrilier, conseiller d'arrondissement, et de M. le maire des Tuffeaux.

« Deux cent cinquante personnes, venues de toutes les communes du canton, ont écouté avec l'attention la plus soutenue le conférencier, qui, pendant deux heures, a exposé, avec autant de méthode que de clarté, les dangers des maladies parasitaires, les bénéfices et les résultats que les vignerons doivent attendre des traitements administratifs bien appliqués.

« M. A. Bouchard a plus particulièrement insisté sur le traitement du mildew, dont les ravages sont plus apparents et plus immédiats que ceux du phylloxera, qui amène avec le temps, tout aussi sûrement, non seulement la perte de la vendange, mais celle des ceps de vigne.

« En terminant sa conférence, M. le délégué départemental a été salué par de chaleureux applaudissements.

CHOLET. — Depuis quelque temps, le commerce de Cholet se plaignait que des paquets expédiés en grande vitesse eussent

été défaits et soigneusement reficelés après qu'on en avait enlevé une certaine quantité de marchandises.

Samedi soir, un employé d'un train allant de Niort à la Possonnière a été arrêté en gare de Cholet et mis à la disposition de la justice.

Des charges très graves pèsent, dit-on, sur cet employé.

Tentative d'assassinat. — Une tentative d'assassinat a été commise hier à Cormery (Indre-et-Loire).

Le parquet de Tours s'est transporté sur les lieux.

POITIERS.

Cette année, comme les années précédentes, M. Alvinerie, professeur du lycée et du Cercle d'escrime de l'avenue de Paris, à Poitiers, organise une fête de l'épée.

M. Alvinerie s'est déjà assuré le concours des principaux tireurs de la région. Citons au hasard : l'adjudant maître d'armes du 4^e cuirassiers; le sergent maître d'armes de l'école des sous-officiers de Saint-Maixent; les maîtres des 11^e, 77^e et 6^e de ligne, des 20^e et 33^e d'artillerie, des équipages de la flotte, de l'infanterie de marine, enfin plusieurs civils.

L'assaut, qui aura lieu dans la salle du Manège, est fixé au 4^e mai.

On nous communique, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*, une abominable feuille hebdomadaire : *La Semaine anticléricale, organe officiel de l'Union démocratique de propagande anti-cléricale*, et véritable panier à ordures.

En tête, nous trouvons cette mention : *Souscription populaire à 10 centimes pour le déboulonnement de la croix du Panthéon.* — Total de la souscription à ce jour (19 mars 1887), 48 fr. 45.

Comme l'idée de déboulonner la croix du Panthéon remonte aux funérailles de V. Hugo, c'est-à-dire à deux ans, il faut croire que l'idée trouve peu d'adeptes. On a estimé que, pour donner satisfaction à la folle entreprise des sectaires francs-maçons, il en coûterait 42,000 fr. A ce compte, il faudrait à la *Semaine anti-cléricale* 500 ans pour réunir la somme.

D'ici là, nous pouvons dormir tranquille. En 2387, il y aura longtemps sans doute que la proposition sera enterrée avec ses auteurs — et la République aussi!

COURSES DE TAUREAUX A ORLÉANS

Les préparatifs se poursuivent activement à l'Hippodrome d'Olivet pour les courses de taureaux annoncées; déjà les travaux accomplis permettent de juger de l'ensemble des arènes. Demain dimanche, tout sera terminé et le public sera admis gratuitement à les visiter, pendant que la musique choisie pour les courses se fera entendre de trois à quatre heures. Les buffets seront ouverts toute l'après-midi. A cette répétition générale, à laquelle il ne manquera rien, le public pourra voir les taureaux dans leurs boxes.

Les vingt-quatre taureaux sauvages qui prendront part aux courses sont arrivés; ils ont été conduits immédiatement aux arènes où une installation spéciale leur avait été ménagée.

Les courses auront lieu les lundi et mardi de Pâques, 41 et 42 avril.

On peut se procurer des tickets à l'avance, à partir d'aujourd'hui samedi, chez les débitants de tabacs et marchands de journaux d'Orléans.

Stalles, 7 fr.; premières, 5 fr.; secondes, 4 fr.; troisièmes, 2 fr.

Nous lisons dans le *Radical du Cher*, de Mehun-sur-Yèvre :

« Une bombe explosible a été trouvée dans un pré, au pied de la tour du château de Charles VII, par un ouvrier qui venait travailler dans ce pré. Il a remis sa trouvaille à M. le commissaire de police; ce dernier en a informé le parquet de Bourges et lui a fait parvenir la bombe en question.

» La mèche de cet engin explosible était à moitié brûlée. On suppose que, lancée toute allumée au pied de la tour, la bombe sera tombée dans une flaque d'eau et se sera éteinte.

» D'après le commencement de l'enquête, cette bombe sortirait d'un établissement militaire, car elle porte gravés dessus deux lettres et un numéro; elle est entourée de caoutchouc et est grosse comme les deux poings.

» L'autorité militaire en a été informée et ouvre une enquête de son côté. »

CONSEILS ET RECETTES.

LE SULFURE DE CARBONE CONTRE LES NÉVRALGIES

D'après la *Gazette médicale italienne*, le sulfure de carbone vient d'être employé avec succès comme remède contre les névralgies.

On en imprègne de 40 à 42 gouttes un tampon de coton que l'on applique sur la partie malade, recouvrant ce tampon de coton sec.

Ce traitement, s'il n'est suivi de guérison immédiate, procure en tout cas au malade un soulagement très sensible.

La douleur, assez vive, produite par l'application du sulfure de carbone, n'est que très passagère.

Nouvelles à la main.

Un bon bourgeois à un de ses amis :

— Vous devriez bien ouvrir les yeux à mon fils sur les dangers de sa conduite.

— Pourquoi ne le faites-vous pas vous-même ?

Le brave homme, du ton le plus naturel :

— Oh! moi, vous comprenez, étant son père, je n'ai sur lui aucune influence!

mis une bougie à la main, en lui disant : — Il est temps... elle est partie résolument, repassant par les mêmes endroits que jadis...

Pendant cette explication donnée à voix basse, les deux jeunes gens, la main dans la main, s'engageaient dans les larges allées du jardin. Ils approchaient de la haie quand le docteur frappa dans sa main. C'était un signal. Une forte détonation retentit. C'étaient les gardes du baron qui, sur l'ordre de leur maître, déchargeaient leurs carabines. Elise exhala un cri strident, déchirant... le cri que Raymond avait déjà entendu; puis elle chancela, elle serait tombée si son compagnon ne l'eût reçue dans ses bras...

— C'était une épreuve à tenter! dit le docteur anxieux à l'oreille du capitaine... Ce qu'une commotion cérébrale a produit, une autre commotion peut le défaire... *similia similibus*.

Et se tournant vers le baron et son fils :

— Espérez! leur dit-il... Dieu fera le reste.

La jeune fille complètement évanouie fut ramenée dans son appartement et déposée sur son lit virginal. Des frictions énergiques aux tempes la tirèrent de cet état léthargique qui ressemblait à la mort. Mais en revenant à la vie qu'allait-il sortir de cette intensité d'émotion, de ce brisement nerveux? Le coup frappé allait-il produire la réaction attendue?

La jeune fille promena autour d'elle des regards

Paysannerie absolument authentique.

Un Parisien, en s'asseyant à la table d'hôte de son auberge, remarque dans une carafe deux superbes mouches.

Il dit poliment à la « patronne », pour faire changer l'eau :

— Voilà deux pauvres bêtes qui ont l'air de bien s'ennuyer là-dedans...

La patronne, simplement :

— Fallait pas qu'a-z-y entre!

Et elle tourne les talons.

Une petite fille de cinq ou six ans, à une de ses compagnes :

— Quel âge a-t-elle ta grand'mère, dont tu parles toujours?

— Quatre-vingt-dix ans.

— Oh!... Elle doit être joliment grande!

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 26 mars :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : la misère à Paris; Guillaumet; Daniel Daro; voyage de son Altesse Royale le prince de Naples au Caire; incendie de l'Iphigénie; l'arrivée des tableaux du salon de 1887; notre supplément: combat de taureaux; avant le bal; tremblements de terre du 23 février en Ligurie. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Bibliographie. — Echecs. — Récréations de la famille. — Monde financier. — Rébus.

GRAVURES : Dans les rues de Londres, par un temps de neige. — M. Guillaumet. — M^{me} Régnier (Daniel Daro). Egypte : passage du prince de Naples au Caire. — L'incendie de l'Iphigénie. — Toro Colante, tableau de M. Aimé Morot. — Le salon de 1887 : le 15 mars, à 6 heures du soir, à la poste du palais des Champs-Élysées. — Avant le bal : la répétition générale du menuet en travesti. — Les livres illustrés : histoire de l'École polytechnique. — Les effets du tremblement de terre du 23 février en Ligurie. — Echecs. — Récréations de la famille. — Rébus.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes. On s'abonne aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

La santé rendue à tous, sans médecine, purge, ni frais.

On se rappelle la brillante raillie du Président Dupin en plein Sénat : « A quoi bon les drogues ? n'avions-nous pas la délicieuse Farine de Santé REVALESCIERE DU BARRY, qui guérit de tous les maux ? » En effet, la REVALESCIERE a produit des cures merveilleuses; en parcourant les milliers de certificats de malades reconnaissants sauvés de maux désespérés, nous y trouvons, entre autres; ceux de S. S. feu le Pape Pie IX, de S. M. feu l'Empereur Nicolas de Russie, du célèbre Professeur Dédé, guéri de huit ans de dyspepsie et de catarrhe sur la vessie, et ajoutant : « Si j'avais à choisir un

étonnés. Il vint même un moment où un fugitif sourire éclaira ses traits... était-ce un rayon de renouveau... une résurrection de l'intelligence?...

Le docteur avait préparé une potion calmante, légèrement opiacée. La malade la porta à ses lèvres sans hésitation. Quelques secondes après elle s'endormait d'un sommeil calme.

— Tout dépend du réveil! dit le docteur.

Mais les traits de l'homme de l'art s'épanouissaient visiblement.

— Vous êtes content, docteur? dit vivement le baron.

— Oui, cependant, ne chantons pas trop tôt victoire...

— M. d'Aigancy, dit courtoisement M. des Ravaux, vous êtes brisé de fatigue... vous devriez vous retirer pour aller prendre quelque repos.

— Je m'y oppose! dit le docteur péremptoirement... il faut qu'au réveil M^{me} Elise ne voie autour d'elle que des visages aimés...

— Mais, mon père et moi, nous serons là, dit le plus jeune des Ravaux...

— Oh! ce n'est pas la même chose! fit le docteur avec un bon sourire.

Quelques heures après, la jeune fille s'éveillait. Marius avait raison. C'est à l'heureux Raymond qu'elle sourit d'abord. Il est vrai qu'il ne l'avait pas perdue de vue un instant, guettant avec passion les premiers indices du réveil...

remède pour n'importe quelle maladie, de l'estomac, des intestins, des nerfs, foie, poitrine, cerveau ou sang, je n'hésiterais pas un instant à préférer à toutes les drogues la REVALESCIERE DU BARRY, assuré que je suis de ses résultats, j'ose dire *infaillibles*.

M. le curé Comparet dit : « Dieu soit béni ? La REVALESCIERE a mis fin à mes dix-huit ans de souffrances de l'estomac et des nerfs, avec fièvre, faiblesse et sueurs nocturnes. Et M. D. Ruff, propriétaire à Barr (Bas-Rhin), écrit : « La REVALESCIERE m'a guéri de quarante ans de dyspepsie, d'anémie, manque d'appétit, irrégularité des fonctions et névralgie chronique à la tête; une nouvelle vie m'anime comme celle de la jeunesse. » Un extrait copieux de centaines de mille de cures d'adultes et d'enfants est envoyé gratis, sur demande, par la Maison DU BARRY et C^{ie}, 8, rue Castiglione, Paris, qui expédie la REVALESCIERE en boîtes de : 2 fr. 25; 4 fr.; 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr., franco, contre mandat-poste. Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en d'autres aliments et remèdes; elle prolonge la vie de 20 à 30 ans, et est également le premier aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et aux nourrices.

40 ans de succès, aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE ». Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr.

En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. Dépôts dans cette ville : à Saumur, MM. Common, 25, rue Saint-Jean; Russon, épicier.

PALAIS-ROYAL Bijouterie, fantaisie, choix splendide.
PALAIS-ROYAL Maroquinerie fine et ordinaire.
PALAIS-ROYAL Bois sculpté, articles suisses.
PALAIS-ROYAL Chinoiseries, laques, potiches, coquillages.
PALAIS-ROYAL Peignes riches et ordinaires.
PALAIS-ROYAL Articles de fumeurs, cuir et métal.
PALAIS-ROYAL Lunettes et pinces-nez, étuis.
PALAIS-ROYAL Eventails et écrans.
PALAIS-ROYAL Timbres caoutchouc.

MEILLEUR MARCHÉ

Que partout ailleurs

PALAIS-ROYAL, 8, rue Saint-Jean SAUMUR.

Le seul véritable ALCOOL DE MENTHE, c'est L'ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Souverain contre les Indigestions, les Maux d'estomac, de cœur, de tête, etc., etc. Dans une infusion pectorale bien chaude, il réagit admirablement contre Rhume, Refroidissement, Grippe, etc. 47 ans de succès, 41 récompenses. Dépôt partout.

REFUSER LES IMITATIONS

BOURSE DE PARIS

DU 4^e AVRIL 1887.

Rente 3 0/0	81 30
Rente 3 0/0 amortissable	84 50
Rente 4 1/2	103 60
Rente 4 1/2 (nouvelle)	109 72
Obligations du Trésor	508 »»

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

L'ordonnance du Docteur

Le baron et son fils s'étaient cachés dans un angle obscur. Ils suivirent le couple étrange qui refit le trajet parcouru quatre ans auparavant.....

A la sortie de l'habitation, le docteur rejoignit le père et le fils.

— Elle s'est souvenue! dit-il à l'oreille du baron... symptôme excellent! Quand j'ai quitté la table après le récit du capitaine, j'ai couru chez Elise. Elle était encore debout. L'insomnie est une de ses tortures. Je lui ai parlé de Raymond.... répétant souvent son nom, et elle m'a regardé longtemps fixement, se prenant le front entre les mains, rassemblant ses souvenirs. Puis elle tomba dans ses divagations ordinaires. J'y coupai court, élevant la voix. — Ecoutez-moi, mon enfant, lui dis-je avec autorité : il faut sauver Raymond, le voulez-vous? — Oui, oui, Raymond, Raymond, répétait-elle. Ce nom, évoqué, faisait une lumière en elle, comme un éclair qui perce un nuage. — Eh bien! ajoutais-je, à bientôt, pour délivrer Raymond!... Et vous voyez qu'elle m'a attendu... donc, elle se souvenait... bon signe, vous-dis-je! Enfin, tout à l'heure, quand je lui ai

Mais la cure était désormais certaine et il ne fallait pas la compromettre par des imprudences. L'intelligence revenue, sur les ailes du pur amour, était débile encore, on devait la ménager. Ce ne fut qu'après un mois de soins que le retour à la santé morale fut complet.

Que d'actions de grâces à vous adresser! dit le baron à Marius... c'est à vous que nous devons la guérison d'Elise...

— Hum! M. d'Aigancy m'y a bien un peu aidé, d'ailleurs, M^{me} des Ravaux n'est pas aussi guérie que vous voulez bien le dire... elle a même transmis son mal à mon collaborateur... ne voyez-vous pas que tous deux sont fous... l'un de l'autre?

— Docteur...

— Fous à lier, vous dis-je... à lier par un bon mariage. C'est même le remède indiqué.

A deux mois de là, l'ordonnance du facétieux docteur était exécutée... et nos amoureux unis.

VICTOR VAILLANT.

FIN.

On vient de mettre en vente, à l'EPICERIE CENTRALE, un choix considérable d'articles de Pâques, à des prix exceptionnels. — OEUFS et POULETS à surprises depuis 0,05 c. jusqu'à 5 fr.

Paniers en osier garni œufs en sucre depuis 0,30 c. jusqu'à 45 fr.

BELLE JARDINIÈRE

Samedi 26 Mars 1887

OUVERTURE DES NOUVEAUX MAGASINS

DE LA

SUCCURSALE D'ANGERS

Place du Ralliement

VÊTEMENTS TOUT FAITS ET SUR MESURE POUR HOMMES ET POUR ENFANTS

BONNETERIE, CHEMISES, GANTS, CRAVATES, CHAPELLERIE, CHAUSSURES

Et tout ce qui concerne l'Habillement de l'Homme

VÊTEMENTS DE LIVRÉE — VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Études de M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12, et de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE

Sur baisse de mises à prix,

DE

BIENS DE MINÉUR

Consistant en : VIGNES et TERRES

SITUÉES

Communes du Coudray-Macouard et d'Artannes.

L'ADJUDICATION aura lieu en l'étude et par le ministère de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay, le dimanche 17 avril 1887, à une heure de l'après-midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en exécution de deux jugements rendus sur requête par le Tribunal civil de première instance de Saumur, les quatorze octobre mil huit cent quatre-vingt-deux et dix-sept janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq, enregistrés ;

Aux requêtes, poursuite et diligence de M. Jean Vaugondy, tailleur de pierres, demeurant en Poitou, commune d'Artannes,

Agissant au nom et comme tuteur naturel et légal du mineur Auguste Vaugondy, son petit-fils, issu du mariage de la feu dame Rochereau et du feu sieur Louis Vaugondy, tous deux décédés au Coudray-Macouard ; En présence ou lui dûment appelé de M. Eugène Genet, maçon, demeurant à Saint-Martin-de-la-Place, agissant au nom et comme subrogé-tuteur du mineur Auguste Vaugondy ;

Il sera, aux jour, lieu et heure sus-indiqués et par le ministère dudit M^e HACAULT, notaire, commis à cet effet, procédé à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-dessous désignés sur les lotissements et mises à prix ci-après.

DÉSIGNATION

Commune du Coudray-Macouard

1^{er} Lot.

1^{er} Trois ares soixante-dix centiares de terre, à la Haie-Drugoos.

2^e Quatre ares soixante-quinze centiares de terre, au lieu dit les Malagouis.

3^e Dix-huit ares cinquante centiares de terre, aux Broyères.

Mise à prix, trois cents francs, ci..... 300

2^e Lot.

1^{er} Quatre ares soixante-quinze centiares de terre, au Grignon.

2^e Trois ares cinquante centiares de vigne, au Champ-Demi.

Mise à prix, cent cinquante francs, ci..... 150

3^e Lot.

Vingt-quatre ares vingt centiares de terre, au Champ-Lalande.

Mise à prix, cinq cent cinquante francs, ci..... 550

4^e Lot.

Six ares vingt centiares de vigne, sur les Rusaux.

Mise à prix, quatre-vingts francs, ci..... 80

Commune d'Artannes

5^e Lot.

Quatre ares quatre-vingts centiares de vigne, au moulin à vent de la Motte.

Mise à prix, quatre-vingts francs, ci..... 80

Total des mises à prix : onze cent soixante francs, ci..... 1.160

S'adresser, pour tous renseignements :

1^o A M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12 ;

2^o A M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Pour extrait, certifié conforme, par moi, avoué soussigné,

Saumur, le 1^{er} avril 1887.

V. LE RAY.

Études de M^e DOUET, notaire à Beaufort, et de M^e BEAUMONT, notaire aux Rosiers.

VENTE AUX ENCHÈRES

Le DIMANCHE 17 AVRIL prochain, à 1 heure de l'après-midi, par le ministère de M^e BRAUMONT, notaire aux Rosiers, au domicile autrefois occupé par M. GOUIN, ex-pâtissier-traitier, de divers bous objets de ménage et de matériel de pâtisserie.

Pour tous renseignements, s'adresser auxdits notaires. (232)

Étude de M^e BRAC, notaire, place de la Bilange, à Saumur.

ADJUDICATION

Le dimanche 17 avril, à une heure,

En l'étude de M^e BRAC.

I.

MAISON, à Saumur, rue de l'Église-Neuve, 18.

II.

PROPRIÉTÉ, au Bois-Brard, commune de Saint-Florent, comprenant : 2 maisons se tenant, avec jardin clos de murs, le tout contenant 8 ares 25 centiares.

III.

15 ARES ENVIRON DE VIGNE, au Clos-Bonnet, avec grotte en bon état et bassin.

Appartenant à M^{me} JAHAN et à son fils.

Voir les affiches.

S'adresser sur les lieux pour visiter.

PALAIS DES MARCHANDS

ANGERS — RUE BAUDRIÈRE — ANGERS

Grands Docks d'Ameublements pour l'Ouest

Grande Fabrique de Meubles en tous genres et en tous styles.



Chambre à coucher noyer ou acajou, comp.: 1 lit dossier ceinturé, 1 armoire à glace, 1 table de nuit..... 190

Chambre à coucher thuya et palissandre, complet : 1 lit dossier à chapeau, 1 armoire à glace, 1 table de nuit..... 310

Chambre à coucher vieux bois Louis XIII ou Henri II, 1 lit dossiers inégaux, 1 armoire à glace, 1 table de nuit..... 450

Salle à manger moderne, complet : 1 buffet étagères, 1 table à sal., 6 chaises..... 130

Salle à manger vieux bois Louis XIII ou Henri II, complet : 1 buffet à crédence, 1 table à rallonges, 6 chaises..... 360

Salon recouv. en tissu brocart double face, comp.: 1 canapé, 2 fauteuils, 4 chaises..... 225

Salon recouvert en velours frappé, comp.: 1 canapé, 2 fauteuils, 4 chaises..... 345

Cabinet de travail en vieux bois ou bois noir, complet : 1 bibliothèque à colonnes, 1 bureau à caisse, 4 chaises..... 255

NOTA. — Le prix de nos Chambres à coucher sont toujours avec Lit à deux personnes et nos Armoires grand modèle.

NOTA : Le Palais des Marchands se charge de la réparation des Meubles, Sièges et Tentures, à des prix très réduits.

Étude de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

Grande Vente Mobilière

Après décès.

Le DIMANCHE 3 AVRIL 1887, à une heure du soir, et jours suivants, dans les bâtiments et dépendances de la Minoterie de Bron, commune du Coudray-Macouard,

Il sera, par le ministère de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay, procédé à la vente, aux enchères publiques, de tous les meubles meublants et objets mobiliers dépendant de la succession bénéficiaire de M. Jean-Louis Cheignon et à la requête de ses enfants héritiers.

On vendra notamment :

Batterie de cuisine, tables, buffets, commodes, coffres, armoires, plusieurs lits complets, tables de nuit et tables de toilette, bureaux, glaces, pendules, chaises, fauteuils, serviettes, nappes, draps, couettes, matelas, traversins et oreillers, chemises et vêtements d'homme, un coffre-fort, vin en cercles et en bouteilles, verres, bouteilles vides, vieilles futailles, un presseur portatif, bois de chauffage, pailles, foin et fourrages, 40 hectolitres d'avoine, 5,250 kilos de son, 3,000 kilos de graines de vesceau, 31,150 kilos de farine, 2,350 sacs de farine, 24 hectolitres de petit blé, plusieurs bascules à peser et leurs poids, plusieurs charrettes et leurs accessoires, 1 dockart à 4 roues, 1 break, 1 charrette anglaise, 6 chevaux, équipages complets de

chevaux de charrettes et de voitures, et quantité d'autres bous objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

NOTA. — Le dimanche, on vendra les meubles, le linge et la literie, et le lundi les chevaux, voitures, charrettes, grains et farines, pailles et fourrages. (224)

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour le 24 juin 1887,

UNE MAISON

AVEC JARDIN

Rue de Bordeaux, n° 17.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

A LOUER

Pour la Toussaint prochaine,

L'AUBERGE

De la Belle-Étoile

Située Levée-Neuve, route de Rouen, commune de Saint-Lambert.

S'adresser à M. MORISSEAU aîné, route de Rouen, à côté de l'auberge.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

UNE MAISON

Rue Dacier, n° 28.

S'adresser à M. LECOR, avoué, rue du Temple, n° 14. (226)

A VENDRE

Dix charretées de foin

Première qualité.

S'adresser au bureau du joural.

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vins blancs des Côtes aux à

80 et 100 francs la barrique ;

Vin rouge nouveau à 80 fr. ;

Vin rouge supérieur à

100 francs ;

Vin rouge vieux, con leur

foucée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 d'égres.

Des échantillons sont envoyés sur demande.

INJECTION PEYRARD

ex-Pharmacien à Alger. L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique ni caustique, guérissant sur 232 Arabes atteints d'écolelements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 10 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Deuxième essai, fait sur 181 Européens, a donné 181 guérisons. Ch. et P. Peyrard, E. PEYRARD, place du Capitole, à Toulouse, et dans toutes les Pharmacies.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur,